L'INTÉGRATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE AU CANADA : DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

YOLANDE COHEN

Professeure titulaire, Yolande Cohen, MSRC, Historienne, UQAM. Thèse de troisième cycle, Histoire, Université Paris VIII et École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris). Membre de la Société royale du Canada. Formée en histoire sociale et des mouvements sociaux contemporains, Yolande Cohen s'est attachée à illustrer les processus par lesquels les groupes traditionnellement exclus de la vie politique ont développé leur sociabilité et d'autres formes d'intervention publique. Elle a été l'une pionnière de l'histoire des jeunes, de l'histoire des femmes et de l'histoire des Juifs marocains.

La persistance des inégalités de genre soulève des débats récurrents sur la capacité des démocraties contemporaines d'instituer des régimes égalitaires et inclusifs. Les mouvements d'émancipation des femmes qui ont traversé le XX^e^ siècle occidental et culminé dans les années 1970, témoignent des tentatives répétées des femmes de changer les rapports de domination pour faire reconnaitre leurs droits. Cette histoire, relativement bien documentée maintenant, a permis de repérer les formes prises par ces discriminations et de pointer les victoires féministes avec leurs héroïnes, loin d'une histoire victimaire. Toutefois, au delà des promesses paritaires, la question qui demeure est celle de l'égalité symbolique qui fut conquise par les femmes, tandis que les discriminations perdurent tant dans leurs rapports au pouvoir qu'en emploi. Autrement dit, comment sortir d'une histoire duelle, ou des apories d'une histoire genrée, univoque ? Comment restituer la complexité des rapports sociaux de sexe, à la fois en termes de changement politique et de culture ? Car s'il est bien une révolution culturelle / sexuelle qu'il s'agit de comprendre, c'est celle qui a transformé de fond en comble les rapports entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les religions, dans les familles, bouleversant l'ordre ancien pour mettre sur le devant de la scène les problèmes d'intégration.

Comment en effet aborder la question des modalités d'intégration des groupes minorisés dans des sociétés transformées de fond en comble par la globalisation qui est au cœur de la remise en cause actuelle des démocraties avancées. Au Canada, où la politique du multiculturalisme domine partout sauf au Québec, la peur fantasmée d'une immigra-

tion massive, dont l'origine radicalement étrangère (à des valeurs « nationales ») viendrait bouleverser les règles établies, reste présente, bien que dans des proportions bien moindres qu'aux USA ou en Europe. Le Québec, toutefois a été au cœur d'un autre débat douloureux en 2015, qui s'est traduit par l'échec du parti québécois au pouvoir à faire adopter une « Charte des valeurs ». Ce vote signale un recul de l'offensive anti-immigration imaginée par le parti québécois, au contraire du Brexit de l'Europe voté en juin 2016 qui marque la victoire du front nationaliste anglais. Deux résultats différents pour un problème relativement semblable qui pointe de façon différente aux difficultés et complexités des processus d'exclusion / intégration au sein des démocraties libérales.

Le cas de l'intégration des femmes aux démocraties contemporaines permet de mieux cerner les stratégies mises en œuvre par les mouvements féministes pour obtenir une reconnaissance et une place à des postes de pouvoir. L'intégration des femmes à la citoyenneté (politique) soulève de nombreuses questions relatives aux processus de transformation des démocraties libérales, en particulier des processus de représentation politique. La démocratie occidentale naissante, qui avait exclu les femmes de la représentation politique, doit alors trouver les modalités d'une intégration progressive et circonstanciée des groupes qui en font la demande. Le rôle des associations féministes y est central.

Au sein des mouvements féministes de la première vague, qui, au tournant du XX[e] siècle cherchent à élargir les droits des femmes (suffrage, droits civiques et sociaux), la contribution d'organisations comme la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste en témoigne. Malgré leur exclusion de la sphère partisane et se fondant précisément sur leur assignation à la sphère privée, qui aurait dû les maintenir à l'écart des postes électifs et de représentation[1], ces femmes déploient des stratégies complexes pour obtenir la reconnaissance politique de leur contribution sociale. Parmi elles, figurent des alliances entre différentes factions et tendances féministes, et avec les partis politiques les plus aptes à pouvoir les représenter. L'histoire du droit de suffrage en Occident est ainsi une longue histoire de compromis passés entre féministes libérales, radicales, franc-maçonnes, libres-penseuses, maternalistes, réformatrices, protestantes, juives etc. et des partis politiques au pouvoir ou qui cherchent à s'y maintenir. Cette coalition improbable trouve après la première guerre mondiale une base large, maternaliste, sur laquelle réaliser ce compromis. Plus que jamais, on a besoin des femmes.

L'ACQUISITION DU DROIT DE VOTE POUR LES FEMMES

Le droit de suffrage est ainsi obtenu dans les années 1920 dans de nombreux pays (Canada inclus), en échange des services rendus par les mères, les infirmières, les veuves, pendant ou juste après la première guerre mondiale. Au Québec, les revendications féministes pour le droit de suffrage, obtenu au niveau municipal et fédéral durant la même période, sont principalement bloquées par l'épis-

1 Joan W. Scott (dir.), *Feminism and History: Oxford Readings in Feminism*, New York, Oxford University Press, 1996 ; Louise Toupin, « Une histoire du féminisme est elle possible ? », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 25 51.

copat catholique. Elles aboutissent vingt ans plus tard au niveau provincial, grâce à des stratégies d'alliance qui incluent des féministes radicales et réformistes avec le parti libéral.

En 1938 et sous la pression de Thérèse Casgrain et de la quarantaine de déléguées qu'elle conduit au congrès, le Parti libéral provincial adopte une résolution faisant du suffrage féminin un article de son programme. La défaite aux mains de l'Union nationale de Maurice Duplessis en 1936, le changement de garde à la tête des libéraux avec le départ d'Alexandre Taschereau, et la nécessité d'obtenir l'appui des femmes au vaste chantier de réformes sociales souhaitées par son successeur Adélard Godbout permettent alors ce premier engagement formel d'un parti provincial en faveur du suffrage féminin. La victoire électorale des libéraux en 1939 conduit à l'obtention, en avril 1940 du droit de vote pour les femmes au niveau provincial.

Ainsi, l'élargissement du vote aux femmes s'insère dans un processus d'inclusion des questions sociales dans les nouvelles responsabilités de l'État. Sur un modèle analogue à celui du Canada anglais, le vote est octroyé aux femmes pour services rendus à la nation. Il récompense la contribution des femmes à la société. Dans son discours en chambre, Godbout mentionne les raisons qui le poussent à présenter son projet de loi pour ces « jeunes filles qui, du sein de nos associations de bienfaisance et de charité, se dévouent de tout leur cœur pour nous. Je vous demande que nous enlevions toute entrave à l'influence bienfaisante de la femme dans notre société[2] ». La *Loi accordant le droit de vote et d'éligibilité* aux femmes (projet de loi 18) fut finalement adoptée le 25 avril 1940[3].

Si l'épiscopat a réussi pendant un temps à faire reculer les positions suffragistes à la FNSJB, celles-ci vont se reconstruire en dehors de la Fédération mais à partir des réseaux qui s'y sont construits. Le Parti libéral provincial devient alors le seul parti politique où pourront s'exprimer les revendications suffragistes. Car pour la plupart d'entre elles, ces militantes s'identifient aux valeurs prônées par le Parti libéral : volonté de démocratiser les institutions, de réformer l'éducation et de confiner l'Église à sa fonction religieuse. De leur côté, des trois chefs se succédant à la barre du Parti Conservateur provincial durant les années 1920 et 1930 (Arthur Sauvé, Camilien Houde et Maurice Duplessis), aucun n'est partisan du suffrage féminin provincial, et leur base électorale, davantage rurale, est moins susceptible d'appuyer l'idée que celle des Libéraux[4]. Si les deux leaders libéraux dirigeant le Québec pendant 31 ans, Lomer Gouin (1905-1921) et Alexandre Taschereau (1921-1936), sont de même personnellement opposés au suffrage féminin, leur caucus et leur électorat comptent un nombre grandissant de partisans du suffrage féminin, et les principales dirigeantes du mouvement suffragiste entretiennent souvent d'excellents rapports avec les dirigeants libéraux, étant souvent elles-mêmes

2 Cité dans Jean-Guy Genest, *Godbout*, Québec, Septentrion, 1996, p. 155-156.

3 Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 92-95.

4 Maurice Duplessis approuve toutefois en 1929 l'idée d'octroyer le droit de vote municipal à toutes les femmes mariées payant des taxes, qu'elles obtiennent bel et bien. De même, il approuve en 1931 l'idée d'admettre les femmes au Barreau.

associées à l'élite libérale de la province.

On le voit, il aura fallu la combinaison de plusieurs stratégies, féministes maternalistes et pour l'égalité des droits entre femmes et hommes, ainsi qu'une solide habileté partisane de la part des associations de femmes pour que leurs revendications soient finalement entendues et que saute ce dernier verrou dans la représentation des femmes au niveau provincial. Tout le monde s'entend dans ce contexte pour valoriser l'acquisition de droits égaux, une des valeurs phares de la démocratie représentative.

ET LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

L'étude du genre de la citoyenneté permet de mettre en perspective l'action des militantes et leur impact sur les institutions publiques et la vie politique en démocratie. La capacité d'agir (*agency*) des femmes y est mise en relief, et leurs divers rôles dans la sphère publique identifiée. On a vu qu'au Canada, elles font également l'apprentissage rapide de la politique partisane, même avant d'avoir le droit de voter.

Le combat féministe pour le droit de suffrage au Canada a ainsi ouvert une brèche dans la démocratie libérale avec l'obtention du droit de vote des femmes à différents paliers de gouvernement. Ces nouveaux droits, obtenus à des moments différents selon les provinces, permettent la coexistence de différents régimes de citoyenneté et l'élargissement de la démocratie par la reconnaissance de droits égaux aux femmes.

Toutefois ce que l'histoire du droit de suffrage montre également, outre les résistances nombreuses auxquelles se heurtent les mouvements qui favorisent l'intégration des groupes minorisés, c'est la relative homogénéité des groupes impliqués dans ce processus, à savoir une petite élite d'hommes et de femmes des classes urbaines anglo-protestantes et dans une moindre mesure, franco-catholiques. Pour ces élites, on peut dire que le fonctionnement démocratique a permis de se nourrir de la participation citoyenne. Mais le plafond de verre auquel se cognent les femmes encore aujourd'hui résiste aux poussées plus larges d'inclusion des femmes d'autres catégories sociales, d'autres origines ethno-religieuses et d'autres régions. Autrement dit, tant que la conquête des droits égaux pour les femmes ne bouleverse pas l'ordre patriarcal de domination, différents autres droits civils et politiques peuvent être accordés. Car on le voit bien, le droit de suffrage des femmes n'a pas débouché sur une participation égale des femmes en politique, et encore moins au partage du pouvoir entre femmes et hommes, loin s'en faut.

ET MAINTENANT

Près d'un siècle plus tard, à l'occasion d'un débat qui a eu lieu à Québec à l'initiative du Conseil du Statut de la Femme, on se posait à nouveau la question de savoir pourquoi les femmes n'entraient pas en plus grand nombre à la direction des partis politiques et plus généralement pourquoi elles étaient aussi peu nombreuses (32,8 % de députées au Québec en 2012) aux postes électifs et aux postes de pouvoir. On peut se réjouir de cette augmentation substantielle du nombre de députées à l'Assemblée. Après les grandes manifestations féministes des années 1970 en faveur d'une représentation accrue des femmes en politique, on est passé de 6,5 % d'élues en 1981 à 14,8 % en 1985 et en 1998 un autre bond avec 23,2 % d'élues au Québec et l'élection de

Kim Campbell comme première Première ministre (éclair) du Canada. Certes on doit aussi constater aussi que six femmes ont été élues premières ministres dans les provinces canadiennes récemment. Ce fait témoigne-t-il d'une avancée majeure dans ce domaine et d'un recul des stéréotypes associés aux femmes et à la politique, ou est-ce l'arbre qui cache la forêt des inégalités qui persistent entre femmes et hommes dans ce domaine comme dans bien d'autres ? Comme on sait l'élection de Barak Obama à la présidence des États-Unis n'a pas suffi pour faire reculer le racisme anti-noir.

Curieusement une des recommandations qui a été avancée lors de ce débat était de combattre le manque de confiance en soi des femmes qui ainsi hésiteraient à aller en politique. Ce diagnostic a de quoi laisser songeur, quand on sait que ce sont des réseaux tissés serrés et souvent masculins qui conduisent aux couloirs du pouvoir politique. Pour les changer, on peut apporter soutien, réseau et argent pour aider au recrutement des femmes qui veulent se lancer en politique. C'est aussi à la culture politique dominante que les femmes doivent se confronter ; une culture politique qui ne reflète pas pour l'instant ni leurs valeurs ni leurs préoccupations. En outre l'image désastreuse que le milieu politique projette aujourd'hui écarte tout autant les bons candidats que les bonnes candidates.

La présence d'un nombre plus élevé de femmes députées, maires et première ministre a-t-elle réussi à changer cette culture politique ? Le seuil fatidique de la parité entre les femmes et les hommes à l'Assemblée Nationale permettra-t-il de considérer que l'intégration des femmes est désormais acquise ? Et même si pour l'instant, c'est la politique autrement qui semble plaire davantage aux femmes, les réseaux qu'elles ont tissé dans des associations bénévoles, des organisations caritatives et même dans des petits partis où elles ont le sentiment qu'elles peuvent faire la différence et où on les retrouve en grand nombre, les préparent à faire le grand saut en politique. Un passage symbolique et nécessaire, qui changera la culture politique dominante, et qu'on peut déjà voir un peu à l'œuvre à la suite des révolutions sexuelles récentes (mariage pour tous, reconnaissance des droits LGBTQI etc.)

Si l'histoire de la conquête des droits politiques des femmes nous apprend quelque chose c'est l'importance des réseaux et de la société civile dans les transitions démocratiques et que les grands changements sont précédés par des transformations dans la culture politique de tous et chacun.

Cette culture politique, qui au Canada est imprégnée par des visions divergentes du multiculturalisme et de l'interculturalisme (au Québec) reste toutefois encore dominée par le dualisme nous/les autres, qui reproduit sans cesse des processus d'exclusion. Une des façons d'y résister c'est me semble-t-il en changeant les paramètres de fonctionnement de nos démocraties, pour accéder à une société paritaire dans le cadre d'une démocratie participative.